



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 27 octobre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAILIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 6.1, 6.2, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 21h50.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 6.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 7.1), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 6.2)

Etaient absents : M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Aide d'urgence en Haïti

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

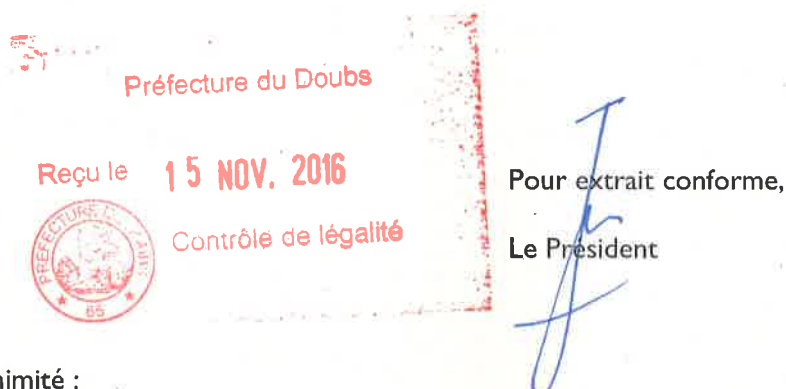
Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020	Montant prévu au BP 2016 : 2 463 966€
« Gestion administrative des services »	Montant de l'opération : 2 500 €

Une fois de plus, Haïti est confronté à une situation humanitaire dramatique. L'île a été frappée mardi 4 octobre par l'un des ouragans les plus violents survenus ces dix dernières années dans les Caraïbes. L'ouragan Matthew, accompagné de rafales de vent de plus de 200 km/h ainsi que de pluies torrentielles, a touché un quart du territoire haïtien, causant des dommages majeurs dans certaines zones.

Les collectivités françaises sont fortement sollicitées afin de monter une initiative concertée et mutualisée s'appuyant sur les expériences de coopération existantes.

Tout comme la Ville de Besançon, il est proposé de contribuer à ce fonds à hauteur de 2 500 €.

A l'unanimité, le Bureau statue favorablement sur une contribution exceptionnelle de l'Agglomération du Grand Besançon au fonds de solidarité des collectivités territoriales françaises pour Haïti.



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0